

COURSE SUR PRAIRIE



N° d'épreuve FFM	173	Organisateur
Moto-Club	club moto verte Drevant - La Groutte	
N° d'affiliation	327	
Date	1er octobre 2017	
Lieu	BRUERE-ALLICHAMPS	
Organisateur technique	Franck CAPRA	
Adresse	17, av de la République- 18190 UZAY-LE-VENON	
E-mail	franckcapra@aol.com	
Téléphone	06 12 04 39 41	



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Patrick DOUTERLUINGUE	Licence : 09 004
Président du Jury ou Arbitre*	Patrice DAUVOIS	Licence : 007902
Membre du Jury	Jean-Michel PELLOILLE	Licence : 054186
Membre du Jury	Georges FRAGON	Licence : 010588
Commissaire technique responsable	Jean-Michel PARCINEAU	Licence : 189117
Responsable du chronométrage	Lydia JAMET	Licence : 250604

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
championnat de ligue espoir	11 ans	15 ans	85cc	NCO, NJ3
national	13 ans	/	125cc à 500cc 2 tps et 250 à 650 cc 4 temps	NJ3C, NCO, LAJ1
national vétérans	38 ans	/	125 cc à 500cc 2 tps et 250 à 650 cc 4 temps	NCO, LJA1, MAT
trophée motos anciennes	13 ans	/	125 cc à 500cc 2 tps et 250 à 650 cc 4 temps	MAT, NCO, LAJ1, NJ3C
quads	13 ans	/	125cc 2 temps et 250 cc à 450 cc	/

Engagement :

Site Internet ---- /
 Contact ----- **William VALLADEAU**
 Adresse ----- **1, place de la Liberté - 18200 DREVANT**
 Téléphone ----- **06 84 01 94 97** E-mail ----- **william.valladeau@hotmail.fr**

Chronométrage :

Location de transpondeur : oui non
 Tarif : **10 €**
 Caution : **200 €**

COURSE SUR PRAIRIE



Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus) non

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical	Docteur Thierry TINTURIER		
Nombre de secouristes	6	Nombre d'ambulance(s)	1
Hôpital le plus proche	CH St-AMAND-MONTROND	Temps de trajet (en min)	10

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site **Le Pré de la Porte**
Adresse **18200 BRUERE-ALLICHAMPS**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1650 m**
Largeur minimum de la piste **8 m**
Largeur de la grille **40 m**
Longueur de la ligne droite de départ **100 m**
Nombre d'OCP* **10**
*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : **40**
En manche : **40**

Capacité Quad/Side-car :

Pendant les essais : **30**
En manche : **30**



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date :

le 27 Juin 2017

Visa de la Ligue

Date : **05/07/2017**

Visa de la FFM

Date :

Numéro :

LIGUE DU CENTRE
CLUB
MOTO
VERTE



18200 DREVANT - LA GROUTTE

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation

74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org

HORAIRES PREVISIONNELS



REGLEMENT PARTICULIER 2017

N° d'épreuve FFM..... 173 **Organisateur**
Moto-Club..... CLUB MOTO VERTE DREVANT - LA GROUTTE
N° d'affiliation..... 327
Lieu..... BRUERE-ALLICHAMPS 18200

Date 1er octobre 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
		samedi 30 septembre 2017		
16h	20h	Contrôles administratifs		
16h	20h	Contrôles techniques		
		dimanche 1er octobre 2017		
6h45	7h45	Contrôles administratifs		
6h45	7h45	Contrôles techniques		

HORAIRES PREVISIONNELS



N° d'épreuve FFM..... 173 **Organisateur**
Moto-Club..... CLUB MOTO VERTE DREVANT - LA GROUTTE
N° d'affiliation..... 327
Lieu..... BRUERE-ALLICHAMPS 18200

Date ----- 1er octobre 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8h15	8h30	Essais Libres + Chronos	troph. motos anciennes	15 mn
8h35	8h50	Essais Libres	championnat vétérans	15 mn
8h55	9h20	Essais Libres + Chronos	85 cc espoirs	25 mn
9h25	9h40	Essais Libres + Chronos	nationaux A	15 mn
9h45	10h00	Essais Libres + Chronos	nationaux B	15 mn
10h05	10h25	Chronos + test départ	championnat vétérans	20 mn
10h25	10h40	ENTRACTE	ENTRACTE	15 mn
10h40	10h55	Essais Libres + Chronos	quads	15 mn
11h00	11h15	Manche 1	troph. motos anciennes	10 mn + 1 t
11h20	11h35	Manche 1	nationaux 2	10 mn + 1 t
11h40	12h00	Manche 1	85 cc espoirs	15 mn + 1 t
12h05	12h20	Manche 1	nationaux 1	10 mn + 1 t
12h20	13h20	PAUSE REPAS	PAUSE REPAS	1h
13h20	13h35	Manche 1	quads	10 mn + 1 t
13h40	13h55	Manche 2	troph. motos anciennes	10 mn + 1 t
14h00	14h15	Manche 2	nationaux 2	10 mn + 1 t
14h20	14h45	Manche 1	championnat vétérans	20 mn + 1 t
14h50	15h10	Manche 2	85 cc espoirs	15 mn + 1 t
15h15	15h30	Manche 2	nationaux 1	10 mn + 1 t
15h35	15h50	Manche 2	quads	10 mn + 1 t
15h55	16h10	Manche 3	troph. motos anciennes	10 mn + 1 t
16h10	16h25	ENTRACTE	ENTRACTE	15 mn
16h25	16h40	Manche 3	nationaux 2	10 mn + 1 t
16h45	17h05	Manche 2	championnat vétérans	20 mn + 1 t
17h10	17h30	Manche 3	85 cc espoirs	15 mn + 1 t
17h35	17h50	Manche 3	nationaux 1	10 mn + 1 t
17h55	18h10	Manche 3	quads	10 mn + 1 t

HORAIRES PREVISIONNELS



REGLEMENT PARTICULIER 2017

Date ----- 1er octobre 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
18h40		Remise des Prix		